Françoise entre dans la carrière

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **63 (1934)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1040868

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

IV. *Applications orales et écrites.* — 1. Conjuguer à nouveau les verbes figurant à la table noire, celle-ci étant retournée et indiquer à chaque personne la terminaison du p. p. ; justifier et analyser tel cas.

2. Conjuguer d'autres verbes au choix de l'élève ; mieux, les choisir graduellement, selon la liste parue dans le *Bulletin* du 1er mars 1933, page 56 (p. p. terminés en é, i, u, s, t), indiquer la terminaison du p. p. (analyse).

3. Etudier la conjugaison entière, orale et écrite des verbes : *être* sage, *avoir* confiance au passé indéfini.

4. Conjuguer tel verbe qui emploie tantôt l'auxiliaire avoir, tantôt l'auxiliaire être. Le faire parallèlement avec deux élèves.

Exemple. — Rentrer du foin, rentrer tard. — Sortir son vélo, sortir le soir. — Retourner la terre, retourner à la maison, etc.

5. Etudier la forme pronominale très employée de quelques verbes : se lever, se laver, se coiffer, s'amuser, etc.

6. Etudier la forme négative au passé indéfini : faire remarquer la place de la négation et du p. p. : je n'ai pas travaillé.

7. Etudier, peut-être avec les classes avancées, la conjugaison d'un verbe aux 3 formes : active, passive et pronominale (sans le dire naturellement).

Exemple. — 1° Faire des fagots ; 2° *se faire* vieux ; 3° *être* fait prisonnier ;
1° appliquer une gifle ; 2° s'appliquer ; 3° être appliqué en classe.

Remarque. — Dans les exercices écrits, on peut grouper les verbes par trois : le 1er se met à la 1re personne du singulier et du pluriel, le 2me et le 3me respectivement à la 2me ou 3me personne et l'on fait intervenir des verbes exigeant tantôt l'auxiliaire avoir, tantôt l'auxiliaire être.

Exemple (exercice déjà difficile) : 1° tomber, je suis tombé, nous sommes tombés ; 2° prendre froid, tu as pris froid, vous avez pris froid ; 3° s'instruire, il s'est instruit, ils se sont instruits. H. R.

Françoise entre dans la carrière [1]

J'éprouve pour Françoise une sympathie que j'arrive difficilement à réduire et je n'en sens d'ailleurs pas la nécessité. Cet enthousiasme qui la lance dans la carrière toute fraîche avec une âme généreuse, comme le vent court dans les roses, c'est bien la jeunesse, notre jeunesse avide de se donner, de donner sa vie à autre chose, d'imprimer aux êtres qui l'entourent le frisson qui l'anime et Claudel a raison : On dit que la jeunesse est l'âge du plaisir, ce n'est pas vrai, c'est l'âge de l'héroïsme. Elle veut ajouter à ce qui était déjà, laisser un peu de lumière derrière elle. Elle cherche, elle fouille, elle creuse et dissèque ; elle est tendue passionnément comme une flamme.

Ainsi Françoise voulant appliquer à l'éducation, comme à d'autres domaines, des moyens nouveaux, embarquée sur le courant psychanalytique, est entrée sous la tente « Expérimentale » pour manœuvrer la mécanique des tests. Car

[1] L. Hautesource : Considérations sur l'école d'hier et d'aujourd'hui.
Aux éditions de la Baconnière — Neuchâtel.

la jeunesse veut qu'on dise d'elle : elle a perfectionné la vie, elle l'a rendue meilleure.

Mais l'éducation n'est pas un phénomène physique, une réaction chimique, c'est une préparation à la vie et comme la vie par laquelle elle est conditionnée, l'éducation est une opération. Or, toute opération s'actue en fonction d'un terme et est spécifiée par un principe. Dans l'éducation, le terme c'est la vie ou plutôt une conception de vie (en laquelle est inclue une fin) différente selon les principes directeurs des éducateurs et que l'enfant vivra pour réaliser sa fin ; et cette éducation est spécifiée par la nature même de l'enfant composé d'un corps et d'une âme.

L'éducation devra donc répondre aux exigences des facultés de connaissance sensibles et intellectuelles et rendre l'enfant apte à vivre sa vie sensible et sa vie intellectuelle qui ne sont pas deux vies, mais deux manifestations de la vie, d'un ordre différent, mais absolument et nécessairement dépendants à cause de l'unité substantielle de la personne humaine. Ordre sensible, ordre intellectuel. Mais l'esprit est supérieur à la matière. Et dans la nature, les ordres inférieurs sont au service des ordres supérieurs et n'ont de raison d'être qu'autant que leur activité est subordonnée et conforme à l'activité de l'ordre supérieur. D'où, à moins d'usurper à l'intelligence sa dignité, l'éducation des sens devra être telle qu'elle aide l'intelligence à connaître la vérité. Mais cette vérité n'est pas dans l'intelligence, mais en dehors et celle-ci doit être éduquée en fonction de la vérité transcendante, éternelle, à poursuivre et qui n'est réalisée pleinement qu'en Dieu seul.

Pour nous, catholiques, l'éducation est une opération qui rend l'enfant apte à vivre sa vie conformément à sa fin suprême : Dieu, et lui donne les moyens nécessaires pour atteindre cette fin.

Cette éducation peut être ordonnée à l'humain, à la famille, à la cité, à la patrie, à une idée, mais cela dans la mesure seulement où ces réalités contingentes et ces idées sont dans les vues divines, où elles sont comme des échelons du calvaire conduisant à la Croix.

J'ai suivi Françoise, savourant avec elle ses joies exquises nées du parfum et du sourire des roses qu'elle épanouit, car ne sont-ce pas des roses cette Denise aux boucles ensoleillées, ce Jean aux yeux sombres, clairs, comme une âme ? Et ses douloureuses déceptions m'ont peiné !

Elle a compris que pour ne pas froisser ces âmes fragiles au risque de les fermer irrémédiablement et de les briser, il les faut aimer de tout son cœur comme une fille unique, mais respecter leur personnalité parce qu'elle ne nous appartient pas. Les parents envoient leurs enfants à l'école avec une grande confiance ; alors quelle responsabilité devant la famille déjà pour qui trompe cette confiance.

Toutefois, il me semble que Françoise, dans son grand amour pour l'enfant et le respect qu'elle lui a prodigué, l'a aimé un peu trop pour lui-même ; elle en a fait presque un petit dieu intangible étant en dernier lieu à lui-même.

J'ai cherché jusqu'à la dernière ligne qu'elle nous montrât l'âme enfantine, image de Dieu. J'attendais pour couronner l'amour qui chante dans son livre si heureux cette parole du Christ : Malheur à celui qui scandalise un de ces petits parce que le royaume des cieux est à eux. Mais en vain.

L'enfant n'appartient pas seulement à l'école ni à l'Etat mais d'abord à la famille et il s'appartient à lui-même avant, à titre de personne, mais il n'a pas en lui sa raison d'être. L'enfant appartient avant tout à Dieu, voilà ce que Françoise ne nous montre pas ; on le devine avec de la bonne volonté.

L'action sociale et morale ne peut pas être omise à l'école comme le pense Françoise ; c'est même une tâche essentielle. Voyez en Russie ! Dans quelle forge informe-t-on la société qui demain se substituera à celle d'hier ? A l'école ! et les maîtres de Moscou ne s'y abusent point. A l'école encore ils infusent à l'intelligence la morale qui dictera les actes de cette société.

Enfin, entre l'école d'hier et l'école d'aujourd'hui, laquelle est préférable ? L'école actuelle est en progrès incontestable sur celle du passé. On dira : L'homme de l'école traditionnelle accomplissait sa destinée aussi bien que l'homme moderne. Oui, mais les difficultés de l'éducation ont considérablement grandi avec le rythme compliqué de la vie moderne.

D'un autre côté, entre la discipline, un peu farouche peut-être, d'hier et la faculté qu'ont les élèves dans certaines écoles actuelles d'énoncer : Monsieur le professeur, venez voir demain si nous sommes disposés à vous entendre, je préfère la discipline.

Mais l'école expérimentale, en introduisant à l'école une intellectométrie soumise aux instruments de la physique, a fait de l'intelligence un produit de laboratoire, méconnaissant l'ordre de l'intellect et la distinction essentielle entre l'esprit et la matière. On ne circonscrit pas une intelligence au moyen d'un compas.

Cette confusion pourrait bien amener la faillite de ces laboratoires intellectuels.

Un sage discernement sans préjugés et sans fièvre nous fera garder du passé ce qu'il a de bon en y ajoutant les nombreux moyens que la psychologie et la science modernes mettent à notre disposition.

Tous ceux qui entrent dans la carrière feront bien d'y entrer en compagnie de Françoise. Elle leur dévoilera des choses délicieuses avec le charme de son sourire. Ses souvenirs jaillissent de son cœur, encore tout humides de rosée, de la rosée d'un cœur de vingt ans. B. Ch.

BIBLIOGRAPHIE

Catéchisme catholique, par le cardinal Gasparri : Editions du Cerf, Juvisy, Seine-et-Oise.

Il a paru aux « Editions du Cerf » un nouveau *catéchisme catholique*, rédigé par le cardinal Gasparri. Le nouveau code de droit canon, qui est un vrai chef-d'œuvre d'ordre, d'exactitude et de précision, rédigé par le même auteur, est la meilleure garantie de la valeur de ce *catéchisme catholique*.

Le but de l'auteur a été de donner un catéchisme qui puisse être « adopté dans l'Eglise universelle ». « Le besoin d'un tel catéchisme est d'autant plus pressant, dit-il, que les occasions et la facilité de changer de pays se sont accrues ». Le *catéchisme romain*, quelques qualités qu'il ait, ne s'adresse qu'aux curés et aux catéchistes ; d'ailleurs, il n'est pas complet.

Le *catéchisme catholique*, en empruntant aux catéchismes de différents diocèses ce qui pouvait servir le but de l'auteur, s'adresse à trois catégories de fidèles :

Aux petits enfants qui n'ont pas encore fait leur première Communion ;

Aux enfants qui suivent les cours de catéchisme ;

Aux adultes qui désirent acquérir une connaissance plus étendue de la doctrine catholique : d'où trois parties.

Il est aussi très utile à ceux qui enseignent le catéchisme.

L'auteur y expose la doctrine et la discipline communes. Les erreurs moins connues et propres à certains lieux et à certaines religions n'y sont pas traitées.